

Je complète ma remarque du 16/09 concernant les parcelles 6, 7, 8, 9 en section 1 sur Schwindkatzheim. Je réitère ma demande de réintégrer entièrement ces parcelles en zone UB pour les raisons suivantes :

- le terrain est clôturé sur toute sa profondeur (clôture rigide au Nord, Sud et Ouest).
- le terrain est arboré dans la zone prévue pour passer en zone IAU: il abrite notamment 2 pommiers (1 rambois d'hiver et 1 christkindler), dont je ~~produit~~ produis du jus de pommes. Je compte encore planter des fruitiers et des arbres d'ornement.
- le terrain est aménagé: j'ai fait construire une terrasse (terrasse) dans la zone prévue en IAU et un permis d'aménagement m'a été accordé dans cette zone pour l'installation d'un abri de jardin (permis accordé en juin 2019)

Merci de bien vouloir prendre en compte ma demande